

Georges Bensoussan au tribunal : "dans les familles arabes, l'antisémitisme, on le tète avec le lait de la mère "

écrit par Christine Tasin | 5 janvier 2017



George Bensoussan est attaqué par le controversé CCIF pour avoir dénoncé l'antisémitisme domestique musulman (Crédit: Claude Truong-Ngoc / Wikimedia Commons)

Georges Bensoussan, on connaît, il a dirigé, sous le pseudonyme de Emmanuel Brenner, l'équipe courageuse, qui a publié en 2002 *Les Territoires perdus de la République*, pendant du [Rapport Obin](#) dont nous parlions il y a peu paru en 2004.

« Quarante minutes d'insultes (« Chiennes de juives « , « Youpines « , « T'es une pute, en plus t'es juive «) et de violences physiques, quarante minutes d' « enfer » vécues par deux élèves, entourées par une douzaine d'autres qui exigent d'elles qu'elles demandent « pardon d'être juive » : ce n'est pas la « Nuit de cristal « , c'est seulement un collège parisien, en mars 2002. À l'apogée de la poussée antisémite en France, cette violence perpétrée en milieu scolaire témoigne de la décrépitude des valeurs qui fondent la République et assurent l'intégration des nouveaux citoyens autour d'un consensus minimal alors que s'affirment à nouveau

l'antisémitisme, le racisme, le sexisme, l'irrespect et un climat de violence larvée marqué par la peur de nombreux adultes (et leur embarras) devant l'offensive islamiste. Comment le poison de l'antisémitisme a-t-il réinvesti notre pays ? Pourquoi l'institution scolaire se trouve-t-elle au centre de cette tourmente ? À l'origine de ce livre, le constat alarmé de professeurs de l'enseignement secondaire d'académies de la région parisienne qui tous font état, depuis une dizaine d'années, de leurs difficultés à enseigner la Shoah dans des classes à forte composante maghrébine et qui ont vu s'installer une oppression violente, archaïque et raciste parmi leurs élèves. Il fallut un long temps avant qu'ils consentent à s'exprimer sur un sujet qui leur faisait honte. Ces témoignages, qui viennent après la secousse du 11 septembre dans leurs établissements, et l'ouvrage tout entier, entendent mettre en lumière un certain délitement culturel et politique de la nation, ces territoires perdus de la République. »

Ça marque un homme aux yeux des antisémites et islamophiles de tous bords. C'est pourquoi Georges Bensoussan est surveillé et menacé en permanence. Et à lui on ne fait pas de cadeau.

Il a récemment dit des choses que [Prasquier](#) et [Jakubovicz](#), respectivement responsables du CRIF et de la Licra, avaient déjà pointées avant lui sur l'antisémitisme majoritairement musulman. Mais comme Prasquier et Jacobovicz font le sale boulot d'islamo-collabos en permanence, le CCIF ne les traîne pas devant les tribunaux, eux...

Le deuxième scandale est que le CCIF, avec toutes les casseroles que l'association et son sinistre porte-parole Marwan Muhammad traînent ne soit pas dissous et soit autorisé à se porter partie civile dans les tribunaux. Il fait quoi Cazeneuve ? Il traque *Riposte laïque* et son fondateur, on ne peut pas tout faire...

J'ose espérer que l'avocat de Georges Bensoussan fera remarquer que l'islamophobie n'est pas un délit, et que les propos d'islamophobes ne sont pas interdits par la loi. Ils sont seulement interdits par la charia que le CCIF veut nous

imposer...

Le controversé CCIF porte plainte contre Georges Bensoussan pour 'propos islamophobes'

En cause des propos sur le rapport des musulmans à l'antisémitisme lors d'une émission animé par Alain Finkielkraut. Entre accusations d'islamophobie et instrumentalisation de celle-ci, le débat fait rage

Le [très controversé Comité contre l'islamophobie en France](#) (CCIF) a porté plainte contre Georges Bensoussan pour incitation à la « discrimination, la haine ou la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine (...) en l'espèce la communauté musulmane ».

Le procès se tiendra le 25 janvier devant la 17e chambre du tribunal de grande instance (TGI) de Paris.

Résumons les faits. Le 10 octobre 2015, l'historien Georges Bensoussan (*Les Territoires perdus de la République, Juifs en pays arabes, le grand déracinement...*) invité par Alain Finkielkraut dans son [émission Répliques sur France-Culture](#) tient les propos suivants : « *Aujourd'hui nous sommes en présence d'un autre peuple [les personnes de culture arabo-musulmane-Ndlr] au sein de la nation française, qui fait régresser un certain nombre de valeurs démocratiques qui nous ont portés. Il n'y aura pas d'intégration tant qu'on ne se sera pas débarrassé de cet antisémitisme atavique qui est tu, comme un secret* ».

Il ajoutera : « *Il se trouve qu'un sociologue algérien, Smaïn Laacher, d'un très grand courage, vient de dire dans le film qui passera sur France 3 : c'est une honte que de maintenir ce tabou, à savoir que dans les familles arabes, en France, et tout le monde le sait mais personne ne veut le dire, l'antisémitisme, on le tète avec le lait de la mère* ».

Affirmation qui poussera Alain Finkielkraut à demander à l'historien s'il n'y avait pas, dans ses propos, un risque « d'essentialisation », et l'historien Patrick Weil, autre invité de l'émission, a déclaré « ces propos [honteux] qui condamnent 4 millions de nos concitoyens ».

Alain Finkielkraut apporte par ailleurs [son soutien](#) à Bensoussan à qui l'on 'fait un faux procès ».

Une [première tribune](#) demandera au Conseil supérieur de l'audiovisuel de condamner ces propos.

Depuis les soutiens de l'historien le défendent arguant que de nombreux intellectuels musulmans (Boualem Sansal, Kamel Daoud, Fethi Benslama et Riad Sattouf) décrivent la même réalité sans faire l'objet de poursuite.

L'auteur algérien cité par Bensoussan dans Répliques, qui dans un premier temps a porté plainte contre lui, avant que de retirer cette plainte, affirme pourtant dans le [documentaire diffusé sur France 3](#) : « *cet antisémitisme(...) est dans l'espace domestique et il est quasi naturellement déposé sur la langue, déposé dans la langue. Une des insultes des parents à leurs enfants quand ils veulent les réprimander, il suffit de les traiter de juif. Mais ça, toutes les familles arabes le savent* ».

Depuis la plainte du CCIF, le débat se cristallise entre les soutiens du CCIF, qui dénoncent l'islamophobie, ceux qui critiquent seulement la généralisation d'un phénomène pourtant bien réel, et ceux de Bensoussan. [Pour ces derniers](#), *l'historien n'est que la dernière victime du « CCIF et consorts » dont le but « est d'asphyxier et réduire au silence ses détracteurs ».*

<http://fr.timesofisrael.com/le-controverse-ccif-porte-plainte-contre-georges-bensoussan-pour-propos-islamophobes/>